

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2012

CRÉATION DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT - (N° 433)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 22

présenté par
M. Guillaume Bachelay

ARTICLE 5

À l'alinéa 17, après le mot :

« filiale »

insérer le mot :

« agréée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.